



FORMATION

PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES (TMS)

FORMATION 2017

Public visé

Tout type d'acteur en entreprise

Objectifs

- Connaître et comprendre l'origine des TMS
- Identifier le risque d'apparition des TMS
- Donner des pistes de prévention

Intervenant

Ergonome

Durée

2 jours (14 heures)

Lieu

Au sein de l'entreprise ou dans nos locaux

Tarif 2017

Nous consulter

Dates

Nous consulter

Contact

Secrétariat : 05 34 63 84 31

ASTI est membre d'un réseau d'organismes de formation agréés, en collaboration avec la DIRECCTE et la CARSAT Midi-Pyrénées.

Cette formation peut être imputable dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Programme

La conduite de projet

- Définition et chiffres clefs
- Le geste professionnel et les facteurs aggravants
- Les origines organisationnelles
- Tableau clinique : conséquences pour le salarié et pour l'entreprise

Cas pratiques

- Identifier les situations de travail à risque
- Réflexion collective et pistes de prévention